UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : ucic66@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 7-2025
REUNION DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le onze décembre à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'UCIC, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par M. Didier BRUZY, Président, Pascal MAILLOLS, syndic est désigné secrétaire de séance.

Présents : Mme. Béatrice BOUZAN, MM. BRUZY Didier, MAILLOLS Pascal et SIMON Marc, syndics titulaires.

Objet : Décision modificative n° 2

Le Président présente au Conseil Syndical que des virements doivent être effectués :

	Diminution sur crédit déjà alloues		*Augmentation des crédits*	
Intitulé	Comptes	Montant	Comptes	Montant
Achat de matériels			605	2 400,00
Eau et assainissement			60611	100,00
Carburants			60622	200,00
Entretien matériels roulant			61551	100,00
Entretien autres biens mobiliers			61558	100,00
Maintenance			6156	100,00
Assurance			6168	600,00
Frais postaux et télécommunication			626	700,00
Cotisations OpenIG			6281	50,00
Personnel titulaire			6411	11 100,00
Charges sécurité sociale			6450	5 000,00
Autres charges diverses			65888	650,00
Fonctionnement dépenses	Solde	21 100,00		21 100,00
Redevances Syndicales ASP			70686	13 600,00
Autres prestations de service			70688	7 500,00
Fonctionnement recettes	Solde	21 100,00		21 100,00

Après discussions, les syndics décident à l'unanimité :

-de valider la décision modificative n° 2 ;

-d'autoriser le président à procéder à toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette mise en place.

Union des ASA d'Ille et Corbère 23 avenue Pasteur - 66130 Ille sur Têt

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président de l'UCIC,
Didier BRUZY